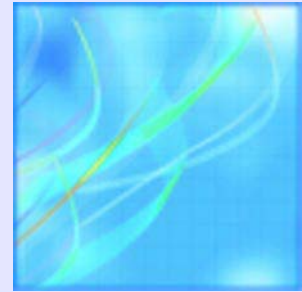


Aviation

Aviation civile, statistiques d'exploitation et financières trimestrielles, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II



Premier trimestre 2015 au quatrième trimestre 2015

Faits saillants

- En 2015, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont déclaré 73,5 millions de passagers sur leurs vols réguliers et d'affrètement, en hausse de 4,8 % par rapport à 2014. Le nombre de passagers empruntant des vols réguliers a atteint 72,0 millions (+6,8 %), alors que le nombre de passagers voyageant sur des vols d'affrètement a diminué de 44,8 % pour s'établir à 1,5 million, un transporteur d'affrètement principal, CanJet Airlines, ayant interrompu ses services le 1^{er} septembre 2015. Le nombre de passagers des vols réguliers s'est chiffré à 63,6 millions et celui des vols d'affrètement, à 6,0 millions. Le nombre de passagers transportés sur les vols réguliers a affiché une croissance par rapport à 2014 à chacun des quatre trimestres; à l'inverse, le nombre de passagers transportés sur les vols d'affrètement a reculé au cours des quatre trimestres de 2015. Le nombre de passagers des vols réguliers s'est chiffré à 19,8 millions au troisième trimestre de 2015, soit le plus fort niveau jamais enregistré pour un trimestre, dépassant les 18,5 millions déclarés au même trimestre en 2014.
- En 2015, ces transporteurs ont réalisé 174,5 milliards de passagers-kilomètres sur leurs liaisons régulières et leurs services d'affrètement, en hausse de 5,6 % par rapport à l'année précédente. Les services réguliers représentaient 98,8 % de la demande de voyages, telle que mesurée par les passagers-kilomètres.
- Ces mêmes transporteurs ont déclaré une légère baisse au titre du coefficient de remplissage (une mesure de l'achalandage de leurs avions) des vols réguliers par rapport à 2014. Le coefficient de remplissage a régressé, passant de 82,5 % en 2014 à 82,1 % en 2015, alors que la demande de voyages, telle que mesurée par les passagers-kilomètres, a progressé à un rythme légèrement plus lent (+7,8 %) que l'offre (capacité), telle que mesurée par les sièges-kilomètres disponibles (+8,3 %). En 2015, ces transporteurs ont enregistré leur coefficient de remplissage sur les vols réguliers le plus élevé au troisième trimestre (85,2 %) et leur coefficient le plus faible, au quatrième trimestre (79,4 %).
- En 2015, les recettes d'exploitation totales ont atteint 21,3 milliards de dollars, en hausse de 2,4 % (+502,2 millions de dollars) par rapport à 2014, chacun des trois premiers trimestres ayant enregistré une hausse. Les recettes provenant du transport des passagers représentaient 88,5 % des recettes d'exploitation totales, en baisse par rapport au taux de 89,2 % enregistré l'année précédente. L'augmentation des recettes d'exploitation était attribuable en grande partie à une hausse de 5,6 % du trafic, partiellement contrebalancée par le recul de 3,8 % du rendement unitaire (recettes-passagers par passager-kilomètre).

- En 2015, les dépenses d'exploitation totales se sont chiffrées à 19,0 milliards de dollars, en baisse de 1,8 % (-355,9 millions de dollars) par rapport à l'année précédente, surtout en raison de la baisse des coûts du carburant. Cette baisse a été largement contrebalancée par l'incidence du relèvement de la capacité ainsi que l'effet défavorable de la dépréciation du dollar canadien sur les dépenses d'exploitation libellées en devises étrangères.
- Les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont déclaré un revenu d'exploitation net de 2,4 milliards de dollars en 2015, comparativement à 1,5 milliard de dollars l'année précédente. Cette progression est le résultat de hausses annuelles observées au cours des quatre trimestres.
- Le revenu net (revenu d'exploitation net plus revenu hors exploitation net) a progressé de 93,5 %, passant de 588,3 millions de dollars en 2014 à 1,1 milliard de dollars en 2015. Il s'agissait d'une quatrième augmentation en six ans. Cette amélioration de la rentabilité s'expliquait en grande partie par la hausse du revenu d'exploitation net de 638,8 millions de dollars aux premier et troisième trimestres de 2015 combinés. Cependant, l'augmentation des pertes hors exploitation nettes de 909,8 millions de dollars en 2014 à 1,2 milliard de dollars en 2015 a freiné la croissance du revenu net.
- Entre le premier trimestre de 2015 et le quatrième trimestre de 2015, le ratio d'exploitation (qui permet de déterminer la capacité du transporteur de payer ses dettes à court terme et représente la proportion des recettes d'exploitation absorbée par les dépenses d'exploitation) a varié entre 0,81 au troisième trimestre et 0,94 au quatrième trimestre. C'est donc dire que, dans l'ensemble, les transporteurs ont réalisé 19,0 cents de profit pour chaque dollar dépensé au troisième trimestre de 2015 et 6,0 cents de profit au quatrième trimestre. Un ratio d'exploitation supérieur à un signifierait que ces transporteurs ont enregistré une perte d'exploitation.
- Pour les quatre trimestres de 2015, la plus forte marge bénéficiaire (11,5 %) a été enregistrée au troisième trimestre. La marge bénéficiaire représente le profit enregistré par dollar de recettes et est obtenue en divisant les revenus nets par les recettes d'exploitation, ce ratio s'exprimant en pourcentage. Autrement dit, chaque dollar de service vendu au troisième trimestre a généré 11,5 cents de bénéfices pour les transporteurs. Le résultat négatif observé au quatrième trimestre (-1,6 %) traduit la forte hausse des dépenses hors exploitation, laquelle a neutralisé le gain dans le revenu d'exploitation net. Bien que la marge de profit la plus élevée ait été observée au troisième trimestre de 2015, l'augmentation la plus marquée a été observée au premier trimestre (passant de -5,4 % en 2014 à +0,5% en 2015).
- En 2015, les recettes d'exploitation par employé ont varié de 95 766 \$ au quatrième trimestre à 122 988 \$ au troisième trimestre. Cette mesure de la productivité des employés montre des hausses d'une année à l'autre de 2014 à 2015 lors de chacun des trois premiers trimestres, les gains allant de 2,0 % au deuxième trimestre à 4,3 % au premier trimestre, avant de se replier de 2,6 % au quatrième trimestre. Une autre méthode pour mesurer la productivité dans l'industrie de l'aviation consiste à calculer le nombre de tonnes-kilomètres « produites » par employé. Selon cette mesure, la productivité reliée au travail en 2015 a dépassé le niveau de 2014 pour chacun des quatre trimestres. Les augmentations ont oscillé entre 1,3 % au quatrième trimestre et 5,6 % au troisième trimestre. Comme l'année précédente, le nombre de tonnes-kilomètres « produites » par employé était plus élevé au troisième trimestre, soit 113 541.
- Le nombre total d'employés déclarés par les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II a progressé à chaque trimestre sauf au deuxième trimestre de 2015 par rapport à l'année précédente, les gains allant de 0,2 % au premier trimestre à 1,8 % au quatrième trimestre. Au deuxième trimestre, il est demeuré pratiquement inchangé (-25 employés) pour se chiffrer à 50 176 employés. La série de hausses trimestrielles d'une année à l'autre des salaires et traitements payés amorcée au quatrième trimestre de 2005 (sauf au quatrième trimestre de 2013) s'est poursuivie à chaque trimestre de 2015. Les augmentations ont varié entre 3,0 % au premier trimestre et 10,4 % au deuxième trimestre. Dans l'ensemble, le montant total payé en salaires et traitements en 2015 a progressé de 5,8 % pour s'établir à 3,7 milliards de dollars.

Tableaux statistiques

Tableau 1

Indicateurs de performance financière, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II – Premier trimestre de 2014 au quatrième trimestre de 2015

	Ratio d'exploitation	Marge bénéficiaire
	ratio	pourcentage
2014		
Premier trimestre	0,99	-5,4
Deuxième trimestre	0,93	6,6
Troisième trimestre	0,85	9,5
Quatrième trimestre	0,96	-0,8
2015		
Premier trimestre	0,92	0,5
Deuxième trimestre	0,90	9,3
Troisième trimestre	0,81	11,5
Quatrième trimestre	0,94	-1,6

Tableau 2

Mesures de la productivité, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II – Premier trimestre de 2014 au quatrième trimestre de 2015

	Recettes d'exploitation par employé	Tonnes-kilomètres « produites » par employé
	dollars	tonnes-kilomètres
2014		
Premier trimestre	100 225	93 421
Deuxième trimestre	101 532	92 419
Troisième trimestre	119 389	107 529
Quatrième trimestre	98 319	86 926
2015		
Premier trimestre	104 529	96 806
Deuxième trimestre	103 566	96 230
Troisième trimestre	122 988	113 541
Quatrième trimestre	95 766	88 038
	variation en % de 2014 à 2015	
Premier trimestre	4,3	3,6
Deuxième trimestre	2,0	4,1
Troisième trimestre	3,0	5,6
Quatrième trimestre	-2,6	1,3

Tableau 3
Statistiques d'exploitation – Premier trimestre de 2014 et 2015

	2014	2015	Variation de 2014 à 2015
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	25	25	0,0
Passagers	17 356	18 111	4,4
Marchandises transportées (kilogrammes)	164 854	161 343	-2,1
Passagers-kilomètres	40 649 646	42 540 258	4,7
Tonnes-kilomètres de passagers	4 064 965	4 254 026	4,7
Tonnes-kilomètres de marchandises	559 773	548 823	-2,0
Total des tonnes-kilomètres	4 624 737	4 802 849	3,9
Heures de vol	606	614	1,3
Services réguliers			
Passagers	16 226	17 665	8,9
Marchandises transportées (kilogrammes)	112 492	115 202	2,4
Passagers-kilomètres	37 916 667	41 776 568	10,2
Sièges-kilomètres disponibles	46 484 137	51 206 118	10,2
Coefficient de remplissage (pourcentage)	81,6	81,6	...
Tonnes-kilomètres de passagers	3 791 667	4 177 657	10,2
Tonnes-kilomètres de marchandises	490 926	483 622	-1,5
Total des tonnes-kilomètres	4 282 593	4 661 278	8,8
Tonnes-kilomètres disponibles	5 814 076	6 259 007	7,7
Coefficient de chargement (pourcentage)	73,7	74,5	...
Heures de vol	556	584	5,0
Services d'affrètement			
Passagers	1 129	446	-60,5
Marchandises transportées (kilogrammes)	52 362	46 141	-11,9
Passagers-kilomètres	2 732 979	763 689	-72,1
Tonnes-kilomètres de passagers	273 298	76 369	-72,1
Tonnes-kilomètres de marchandises	68 846	65 201	-5,3
Total des tonnes-kilomètres	342 144	141 570	-58,6
Heures de vol	50	30	-39,6

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s):

Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 4
État des recettes – Premier trimestre de 2014 et 2015

	2014	2015	Variation de 2014 à 2015
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	4 363 334	4 713 887	8,0
Passagers	4 149 679	4 493 712	8,3
Marchandises	213 656	220 174	3,1
Services d'affrètement	381 684	187 515	-50,9
Passagers	328 329	132 766	-59,6
Marchandises	53 355	54 748	2,6
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	216 518	284 576	31,4
Total des recettes d'exploitation	4 961 536	5 185 977	4,5
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	4 921 158	4 781 672	-2,8
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-308 568	-376 184	21,9
Revenu (perte) net	-268 190	28 122	...
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	49 504	49 613	0,2
Total des salaires et traitements payés	854 682	880 362	3,0

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s):

Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 5
Statistiques d'exploitation – Deuxième trimestre de 2014 et 2015

	2014	2015	Variation de 2014 à 2015
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	25	25	0,0
Passagers	17 216	17 951	4,3
Marchandises transportées (kilogrammes)	167 179	155 612	-6,9
Passagers-kilomètres	40 569 631	42 707 705	5,3
Tonnes-kilomètres de passagers	4 056 963	4 270 771	5,3
Tonnes-kilomètres de marchandises	582 556	557 689	-4,3
Total des tonnes-kilomètres	4 639 520	4 828 459	4,1
Heures de vol	593	616	3,9
Services réguliers			
Passagers	16 522	17 654	6,8
Marchandises transportées (kilogrammes)	111 504	130 190	16,8
Passagers-kilomètres	39 168 835	42 347 825	8,1
Sièges-kilomètres disponibles	47 406 790	51 823 871	9,3
Coefficient de remplissage (pourcentage)	82,6	81,7	...
Tonnes-kilomètres de passagers	3 916 883	4 234 782	8,1
Tonnes-kilomètres de marchandises	513 846	523 651	1,9
Total des tonnes-kilomètres	4 430 729	4 758 433	7,4
Tonnes-kilomètres disponibles	6 292 525	6 943 682	10,3
Coefficient de chargement (pourcentage)	70,4	68,5	...
Heures de vol	552	592	7,1
Services d'affrètement			
Passagers	694	297	-57,2
Marchandises transportées (kilogrammes)	55 674	25 422	-54,3
Passagers-kilomètres	1 400 796	359 881	-74,3
Tonnes-kilomètres de passagers	140 080	35 988	-74,3
Tonnes-kilomètres de marchandises	68 711	34 038	-50,5
Total des tonnes-kilomètres	208 790	70 026	-66,5
Heures de vol	41	25	-39,4

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s):

Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 6
État des recettes – Deuxième trimestre de 2014 et 2015

	2014	2015	Variation de 2014 à 2015
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	4 572 732	4 743 031	3,7
Passagers	4 355 559	4 514 421	3,6
Marchandises	217 173	228 610	5,3
Services d'affrètement	245 997	120 663	-50,9
Passagers	194 652	91 079	-53,2
Marchandises	51 345	29 585	-42,4
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	278 287	332 810	19,6
Total des recettes d'exploitation	5 097 016	5 196 504	2,0
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	4 737 096	4 689 759	-1,0
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-21 235	-21 652	2,0
Revenu (perte) net	338 685	485 093	43,2
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	50 201	50 176	0,0
Total des salaires et traitements payés	889 434	981 664	10,4

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s):

Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 7
Statistiques d'exploitation – Troisième trimestre de 2014 et 2015

	2014	2015	Variation de 2014 à 2015
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	25	25	0,0
Passagers	18 886	20 194	6,9
Marchandises transportées (kilogrammes)	169 142	169 374	0,1
Passagers-kilomètres	46 982 156	50 539 823	7,6
Tonnes-kilomètres de passagers	4 698 216	5 053 982	7,6
Tonnes-kilomètres de marchandises	593 170	570 252	-3,9
Total des tonnes-kilomètres	5 291 385	5 624 234	6,3
Heures de vol	636	665	4,5
Services réguliers			
Passagers	18 463	19 805	7,3
Marchandises transportées (kilogrammes)	116 709	139 032	19,1
Passagers-kilomètres	46 534 034	50 096 171	7,7
Sièges-kilomètres disponibles	54 575 838	58 794 329	7,7
Coefficient de remplissage (pourcentage)	85,3	85,2	...
Tonnes-kilomètres de passagers	4 653 403	5 009 617	7,7
Tonnes-kilomètres de marchandises	527 482	525 895	-0,3
Total des tonnes-kilomètres	5 180 885	5 535 512	6,8
Tonnes-kilomètres disponibles	7 182 389	8 074 879	12,4
Coefficient de chargement (pourcentage)	72,1	68,6	...
Heures de vol	599	636	6,2
Services d'affrètement			
Passagers	422	389	-7,8
Marchandises transportées (kilogrammes)	52 433	30 342	-42,1
Passagers-kilomètres	448 122	443 652	-1,0
Tonnes-kilomètres de passagers	44 812	44 365	-1,0
Tonnes-kilomètres de marchandises	65 688	44 357	-32,5
Total des tonnes-kilomètres	110 500	88 722	-19,7
Heures de vol	37	29	-21,8

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s):

Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 8
État des recettes – Troisième trimestre de 2014 et 2015

	2014	2015	Variation de 2014 à 2015
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	5 375 311	5 553 701	3,3
Passagers	5 158 313	5 328 557	3,3
Marchandises	216 998	225 143	3,8
Services d'affrètement	185 544	144 989	-21,9
Passagers	132 284	109 726	-17,1
Marchandises	53 259	35 263	-33,8
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	314 135	393 541	25,3
Total des recettes d'exploitation	5 874 989	6 092 231	3,7
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	4 992 582	4 934 996	-1,2
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-325 027	-454 584	39,9
Revenu (perte) net	557 380	702 651	26,1
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	49 209	49 535	0,7
Total des salaires et traitements payés	838 868	871 602	3,9

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s):

Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 9
Statistiques d'exploitation – Quatrième trimestre de 2014 et 2015

	2014	2015	Variation de 2014 à 2015
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	25	25	0,0
Passagers	16 640	17 199	3,4
Marchandises transportées (kilogrammes)	188 872	168 839	-10,6
Passagers-kilomètres	37 045 448	38 746 748	4,6
Tonnes-kilomètres de passagers	3 704 545	3 874 675	4,6
Tonnes-kilomètres de marchandises	617 748	583 831	-5,5
Total des tonnes-kilomètres	4 322 292	4 458 506	3,2
Heures de vol	580	591	1,9
Services réguliers			
Passagers	16 215	16 857	4,0
Marchandises transportées (kilogrammes)	130 566	132 408	1,4
Passagers-kilomètres	36 420 386	38 297 434	5,2
Sièges-kilomètres disponibles	45 532 529	48 232 168	5,9
Coefficient de remplissage (pourcentage)	80,0	79,4	...
Tonnes-kilomètres de passagers	3 642 039	3 829 743	5,2
Tonnes-kilomètres de marchandises	549 796	536 868	-2,4
Total des tonnes-kilomètres	4 191 835	4 366 611	4,2
Tonnes-kilomètres disponibles	5 975 240	6 518 878	9,1
Coefficient de chargement (pourcentage)	70,2	67,0	...
Heures de vol	549	566	3,1
Services d'affrètement			
Passagers	424	342	-19,5
Marchandises transportées (kilogrammes)	58 306	36 432	-37,5
Passagers-kilomètres	625 062	449 313	-28,1
Tonnes-kilomètres de passagers	62 506	44 931	-28,1
Tonnes-kilomètres de marchandises	67 952	46 964	-30,9
Total des tonnes-kilomètres	130 458	91 895	-29,6
Heures de vol	31	25	-18,7

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s):

Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 10
État des recettes – Quatrième trimestre de 2014 et 2015

	2014	2015	Variation de 2014 à 2015
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	4 383 060	4 357 800	-0,6
Passagers	4 134 753	4 100 567	-0,8
Marchandises	248 307	257 234	3,6
Services d'affrètement	179 258	147 346	-17,8
Passagers	125 022	103 914	-16,9
Marchandises	54 236	43 432	-19,9
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	326 508	344 721	5,6
Total des recettes d'exploitation	4 888 825	4 849 867	-0,8
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	4 673 394	4 561 939	-2,4
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-254 984	-365 526	43,4
Revenu (perte) net	-39 553	-77 597	96,2
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	49 724	50 643	1,8
Total des salaires et traitements payés	875 538	926 635	5,8

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s):

Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Date de parution : Mars 2017

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Remerciements

La présente publication fut préparée par Lisa Di Piéto, Chantal Mollenthiel, Liz Mainwaring et Isabelle Thériault, du Centre des statistiques de l'aviation (CSA) de la Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports (DSEET), sous la direction générale de Kevin Roberts, directeur, DSEET, Michael Scrim, directeur adjoint, DSEET, et Robert Larmour, chef, CSA.

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 51-004-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Périodicité : hors série / ISSN 1913-8954

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is also available in English.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2017.

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de *licence ouverte de Statistique Canada* :

<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle »..

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.